



Préparation du concours externe de

CONTRÔLEUR

DES FINANCES PUBLIQUES



ÉCOLE DE DROIT
Université Clermont Auvergne



ÉCOLE NATIONALE
DES FINANCES PUBLIQUES



ÉCOLE DE DROIT

41 boulevard François Mitterrand
TSA 80403

63001 CLERMONT FERRAND CEDEX 1
scola.irpag.droit@uca.fr

CONCOURS PRÉPARÉ

Le contrôleur des Finances publiques peut exercer des métiers au service des usagers (accueil et accompagnement, gestion, contrôle des dépenses et recettes des collectivités locales...) ou d'expert en fiscalité ou en gestion publique.

- Concours externe de catégorie B
- Volume horaire : 250 heures (enseignements, méthodologie, galops d'essais, accompagnement personnalisé, entraînements oraux)
- Début de la formation : 26 mai 2026 (échelonnement des enseignements jusqu'aux épreuves du concours)

RESPONSABILITÉ PÉDAGOGIQUE

Claire MARLIAC, Maître de Conférences, Ecole de Droit - UCA

Claire.MARLIAC@uca.fr

Frédérique BEAUVOIS, Responsable CPT - ENFIP Nevers

frederique.beauvois@dgif.finances.gouv.fr

LIEUX DE FORMATION

École de Droit - Université Clermont Auvergne

41 boulevard François Mitterrand - TSA 80403

63000 CLERMONT-FERRAND

Ecole Nationale des Finances Publiques (ENFIP)

Site de Clermont-Ferrand : 1 Rue Ledru - 63000 CLERMONT-FERRAND

Site de Nevers : 6 rue de Gonzague - 58000 NEVERS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Classe Talents s'engage pour l'égalité des chances et la diversité. Elle a vocation à offrir, sous conditions de ressources, à des élèves sélectionnés sur critères sociaux et de mérite, une préparation ciblée et un accompagnement renforcé.

Plusieurs atouts :

- Un parcours spécifique, porté par des intervenants professionnels, des enseignants de l'ENFIP (Nevers et Clermont-Ferrand) et universitaires ;
- Une formation diplômante (DU Métiers des finances publiques B) ;
- Une équipe et des méthodes pédagogiques dédiées : méthodologie, entraînements et concours blancs, tutorat, ressources documentaires ;



- Une possibilité de stage immersif et une présentation des métiers ;
- Une aide financière de 5 000 euros (sous conditions de ressources, d'assiduité à l'ensemble de la préparation et de présentation effective au concours préparé).

ENSEIGNEMENTS

Volume horaire total de 250 heures :

- Epreuve QCM : français, connaissances générales, méthodologie, mathématiques, logique, culture numérique
- Généralités : rédaction administrative, lecture rapide, méthodologie des QRC
- Analyse de dossier : présentation de l'épreuve, méthodologie, exercices pratiques, avis argumenté
- Droit civil et droit des affaires
- Économie
- Histoire-géographie
- Comptabilité
- Mathématiques
- Nombreux oraux blancs et galops d'essai corrigés

TARIF DE LA FORMATION

50 euros

CONDITIONS DE SÉLECTION

- Être titulaire d'un Bac (ou diplôme équivalent) ;
- Conditions de ressources (revenus du foyer inférieurs à 33 100 euros) ;
- Conditions pour accéder à la fonction publique (nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne ...) ;
- Admission sur examen du dossier (niveau académique, curriculum vitae et lettre de motivation) et entretien oral.

Les élèves admis dans la Classe Talents des Finances publiques signent une convention avec l'établissement formalisant leur engagement à suivre la formation et passer le concours.

CANDIDATER

- Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'Ecole de Droit ou grâce au QR Code dédié (ci-contre)
- Candidatures ouvertes jusqu'au 30 avril 2026
- Entretiens de sélection : entre le 4 et le 13 mai 2026 (présentiel, voire distanciel)
- Capacité d'accueil : 25 places

Dossier de candidature



CONTACTS

Direction de l'IRPAG

Claire MARLIAC

Claire.MARLIAC@uca.fr

Scolarité de l'IRPAG

41 boulevard François Mitterrand

TSA 80403

63000 CLERMONT-FERRAND

04 73 17 76 40

scola.irpag.droit@uca.fr

Ecole Nationale des Finances Publiques (antenne Nevers)

Frédérique BEAUVOIS, Responsable CPT - ENFIP Nevers

frederique.beauvois@dgfip.finances.gouv.fr



ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

ENFIP

ÉCOLE NATIONALE
DES FINANCES PUBLIQUES

